Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2014/132 /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 14 septembre 2012 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation spéciale de signature est donnée à Madame Pascale CHERTIER, Chef du service gestion des aides de l'ASP pour la région Pays-de-la-Loire, à l'effet de signer les conventions avec les collectivités concernant la gestion de l'aide pour les ACI.

Fait à Limoges,
Le 28 JUIL. 2014

Edward JOSSA

DR Pays-de-la-Loire (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
Président directeur général
Mme Anne PRIEUR
Mme Pascale CHERTIER
DRH
DFJL

2 rue du Maupas - 87040 Limoges cedex 01
tél. 05 55 12 00 00 - fax 05 55 12 00 14

www.asp-public.fr - siret 130 006 372 00010